

RCS : LIBOURNE Code greffe : 3303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 50018 Numéro SIREN : 319 227 559 Nom ou dénomination : BLAYE DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2019 sous le numéro de dépôt 5161

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

36 rue Victor Hugo / BP 195 / 33 504 LIBOURNE Cedex
tél : 07-69-20-25-76 / mail : rcs@greffe-tc-libourne.fr

FIDAL
19 avenue J-F Kennedy
BP 50330
33695 Mérignac Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : BLAYE DISTRIBUTION

Numéro RCS : 319 227 559

Numéro Gestion : 1980B50018

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse lieu-dit la Gruppe
: 33390 Cars

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/03/2019

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 05/12/2019

Sous le numéro : 5161

Délivré à Libourne le 5 décembre 2019

Le Greffier,



BLAYE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

au capital de 100.300 euros

Siège social : La Gruppe

33390 CARS

319 227 559 RCS LIBOURNE

COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2019

APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE EN DATE DU 3 JUILLET 2019

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text in the box.

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	16 778 909	7 532 602	9 246 307	8 820 947
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	321 055	139 161	181 893	179 580
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	106 102	98 000	8 101	5 788
FONDS COMMERCIAL (1)	173 791		173 791	173 791
IMMOBILISATIONS DIVERSES	41 161	41 161		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 322 670	7 393 441	1 929 228	1 588 057
TERRAINS	148 451	145 099	3 351	3 786
CONSTRUCTIONS	553 440	240 459	312 980	263 069
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 988 786	2 732 571	1 256 214	1 159 870
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	4 631 991	4 275 309	356 681	159 620
AVANCES ET ACOMPTES				1 710
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	7 135 184		7 135 184	7 053 309
PARTICIPATIONS	6 030 862		6 030 862	6 024 545
PRETS	21 903		21 903	53 035
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 082 419		1 082 419	975 728
ACTIF CIRCULANT	15 080 318	26 122	15 054 195	15 794 712
STOCKS ET EN-COURS	6 028 256		6 028 256	5 980 742
MARCHANDISES	6 028 256		6 028 256	5 980 742
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 799 343	26 122	1 773 220	1 004 133
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	132 208	26 122	106 086	295 031
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 667 134		1 667 134	709 102
CREANCES DIVERSES (3)	5 009 807		5 009 807	6 165 985
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	247 278		247 278	247 278
DISPONIBILITES	1 809 956		1 809 956	2 152 261
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	185 675		185 675	244 310
TOTAL GENERAL	31 859 228	7 558 725	24 300 502	24 615 660
(1) Dont droit au bail			358 164	52 480
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	14 639 706	14 767 925
CAPITAL	100 300	100 300
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	30 855	30 855
RESERVES	12 842 247	12 842 247
RESERVE LEGALE	10 030	10 030
AUTRES RESERVES	12 832 217	12 832 217
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 666 304	1 793 096
PROVISIONS REGLEMENTEES		1 426
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>14 639 706</i>	<i>14 767 925</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	255 485	317 150
PROVISIONS POUR RISQUES	255 485	317 150
DETTES (1)	9 405 311	9 530 585
DETTES FINANCIERES (2)	1 443 872	1 315 348
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	921 789	685 589
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	522 083	629 758
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	96 572	126 259
DETTES D'EXPLOITATION	7 833 326	8 055 263
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 001 467	5 549 808
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 832 391	2 505 354
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	(533)	100
DETTES DIVERSES	31 540	33 714
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	19 676	25 987
AUTRES DETTES DIVERSES	11 863	7 726
TOTAL GENERAL	24 300 502	24 615 660
(1) Dont à plus d'un an	863 932	756 946
Dont à moins d'un an	8 541 378	8 776 639
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	72 327 830	69 694 802
VENTES DE MARCHANDISES	71 117 308	64 416 349
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	31 978	3 926 067
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	816 530	795 042
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>71 965 818</i>	<i>69 137 459</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	25 856	38 429
REPRISES SUR PROVISIONS	72 871	326 376
TRANSFERTS DE CHARGES	73 316	42 585
AUTRES PRODUITS	189 968	149 952
CHARGES D'EXPLOITATION	70 292 915	67 698 147
ACHATS DE MARCHANDISES	53 460 654	53 027 316
VARIATION DES STOCKS	2 490	307 463
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 175 451	124 318
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 890 752	5 606 453
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 213 111	1 138 833
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 270 248	5 251 757
CHARGES SOCIALES	1 740 822	1 715 167
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	385 635	287 258
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	26 122	72 871
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	42 915	140 000
AUTRES CHARGES	84 711	26 707
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 034 915	1 996 654
PRODUITS FINANCIERS	338 276	455 662
PARTICIPATIONS	299 697	436 386
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	6 760	146
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	31 818	11 507
REPRISES SUR PROVISIONS		7 622
CHARGES FINANCIERES	36 947	171 557
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	36 947	171 557
RESULTAT FINANCIER	301 329	284 104
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 336 244	2 280 759



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	198 605	190 761
SUR OPERATIONS DE GESTION	60 658	24 322
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	31 940	164 819
REPRISES SUR PROVISIONS	106 006	1 619
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 740	44 329
SUR OPERATIONS DE GESTION	147	21 626
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3	22 703
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 590	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	192 864	146 431
PARTICIPATION DES SALAIRES	382 136	307 396
IMPOTS SUR LES BENEFICES	480 668	326 699
BENEFICE NET COMPTABLE	1 666 304	1 793 096
<i>Total des produits</i>	<i>72 864 711</i>	<i>70 341 226</i>
<i>Total des charges</i>	<i>71 198 407</i>	<i>68 548 129</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	99 130	99 089
Produits financiers concernant les entreprises liées	325 588	436 386
Charges financières concernant les entreprises liées		1 244

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bail à construction contracté avec la SCI LACA est arrivé à échéance au 13 janvier 2019.

Les immobilisations correspondantes ont été sorties de l'actif pour une valeur d'origine de 1 790 233.97 € totalement amortie au 13 janvier 2019.

Un bail commercial a été conclu pour la suite.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel de transport :	8 ans
- Agencements des constructions :	5 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	8 à 10 ans
- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans		

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 030 actions de 10 euros.

Fonds commercial

*Fonds de commerce fusion	Fusion le 01/01/1990	76 225
*Fonds de commerce LE CARAT	Acquisition le 30/04/1999	97 567
		173 792

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	315 428	5 627		321 055
Immobilisations corporelles	10 771 542	729 083	2 177 955	9 322 670
Immobilisations financières - titres	6 024 545	6 320	3	6 030 862
Immobilisations financières - créances	1 028 764	116 843	41 285	1 104 322
	18 140 279	857 873	2 219 243	16 778 910

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	135 847	3 314		139 161
Immobilisations corporelles	9 183 484	387 913	2 177 957	7 393 441
	9 319 331	391 227 (*)	2 177 957	7 532 603
(*) Dont dotation : . linéaire		353 329		
. dégressive		32 309		
. exceptionnelle		5 590		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	1 427		1 427	
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	317 150	42 915	104 580	255 485
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	72 872	26 123	72 872	26 123
	391 448	69 038 (*)	178 878 (*)	281 608
(*) Dont : . exploitation		69 038	72 872	
. financier				
. exceptionnel			106 007	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	-
- montants repris parce que devenus sans objet :	104 580

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à :

- un litige salarial pour 5 000 €,
- une provision pour charge des droits à réductions sur ventes octroyées aux clients sur l'exercice et non encore utilisées au 31 mars 2019, à hauteur de 35 800 €.
- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs.

La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 142 115 € (dotation de 140 000 € en N-1 et de 2 115 € en N).

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 142 115 €, issu du risque de restitution desdites ristournes.

Biens pris en crédit-bail		IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens			
Valeur d'origine			461 052
Dotation aux amortissements théoriques			92 210
Cumul des amortissements théoriques			348 883
Valeur nettes			112 169
Redevances			
Afférentes à l'exercice			99 130
Cumulées			396 398
Restant à payer:			99 089
. à mois d'un an			
. de un à cinq ans			0
. à plus de cinq ans			0
. total			99 089
Prix d'achat résiduel en fin de contrat			0

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 104 322	358 164	746 158
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 799 343	1 799 343	
Créances diverses	5 009 807	5 009 807	
Charges constatées d'avance	185 676	185 676	
	8 099 149	7 352 991	746 158

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 140	1 140		
Emprunts bancaires (1)	920 650	276 271	644 379	
Emprunts & dettes financières divers (2)	522 083	428 395	93 689	
Avances, acompte reçus sur commandes	96 572	96 572		
Dettes d'exploitation	7 833 326	7 707 461		125 865
Dettes diverses	31 540	31 540		
Produits constatés d'avance				
	9 405 311	8 541 379	738 067	125 865

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	1 140
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	500 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	263 260
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	2 322

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	54 953 830
- Jardinerie	3 174 828
- Station-service	13 837 160
	<u>71 965 818</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	15
- Agents de maîtrise	20
- Employés	<u>178</u>
	213

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 271 312 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et de formation.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 241 322 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Remboursement TICFE	-	59 811
Cessions immobilisations corporelles	3	3 140
Remboursement d'une subvention (retour à meilleure fortune)	-	28 800
Amortissements dérogatoires	-	1 426
Reprise de provision d'un litige prud'homal	-	104 580
Divers	147	848
Amortissements exceptionnels pour mise au rebut	5 590	-
	5 740	198 605

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	125 865
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	256 271
	382 136

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. HOLDING DE LA GROUPE.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	518 995
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-38 327
	<u>480 668</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	23 526
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	44 867

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Certains des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) pour un montant global de 173 595 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	5 665 089	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 565 013	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 37.59 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 522 956 €

Entreprises liées

	S A R L LA DETENTE R C S LIBOURNE 394 463 731	S C I LACA R C S LIBOURNE 314 977 091	S A S HOLDING DE LA GROUPE R C S LIBOURNE 826 434 670
Participations	7 622	4 764 069	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Clients et comptes rattachés	4 374	-	-
Créances diverses	36 681	199 518	1 550 059
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Produits de participation	-	299 697	-
Autres produits financiers	204	12 420	13 267
Charges financières	-	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.A.R.L. LA DETENTE R.C.S. LIBOURNE 394 463 731	S.C.I. LACA R.C.S. LIBOURNE 314 977 061
Capital	7 500	13 600
Capitaux propres autres que le capital	16 429	1 785 887
Quote-part du capital détenu	100%	99.88%
Valeur brute des titres détenus	7 622	4 476 069
Valeur nette des titres détenus	7 622	4 476 069
Prêts et avances consentis	36 681	199 518
Cautions & avals donnés	-	5 665 089
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	443 114	2 043 512
Résultat du dernier exercice clos	35 815	507 609
Dividendes encaissés	-	299 697

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. HOLDING DE LA GROUPE

LIEU DIT LA GROUPE

33 390 CARS

R.C.S. : LIBOURNE 394 463 731

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

BLAYE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 100.300 euros
Siège social : La Gruppe
33390 CARS
319 227 559 RCS LIBOURNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 3 JUILLET 2019

AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale **décide d'affecter** le résultat bénéficiaire s'élevant à 1.666.304,25 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	1.666.304,25 euros
Autres Réserves	399.875,75 euros

AFFECTATION

Dividendes

A titre de dividendes	2.066.180,00 euros	
Total	2.066.180,00 euros	2.066.180,00 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à **compter du 03 juillet 2019**

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts en cas d'exercice de l'option globale pour l'imposition au barème de l'impôt sur le revenu prévue au 2 de l'article 200 A du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018.

Il est rappelé que ce dividende est soumis au prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, prévu par l'article 117 Quater I-1 du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018, applicable aux dividendes perçus à compter du 1er janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%.

Il en résulte une retenue totale de 30 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.

En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70 % des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

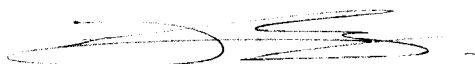
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 mars 2018	1.793.096,17 euros		
31 mars 2017	NEANT		
31 mars 2016	NEANT		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



BLAYE DISTRIBUTION SAS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2019

**Exercice clos le 31 mars 2019
BLAYE DISTRIBUTION
SAS au capital de 100 300 €
Lieu-Dit « La Gruppe »
33390 CARS**

BLAYE DISTRIBUTION

SAS au capital de 100 300 €

Lieu-Dit « La Groupe »

33390 CARS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2019

A l'assemblée générale de la société BLAYE DISTRIBUTION,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS BLAYE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

➤ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

➤ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment celles relatives à l'évaluation des stocks ainsi qu'à la comptabilisation du chiffre d'affaires et son rapprochement avec le logiciel commercial.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V- RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

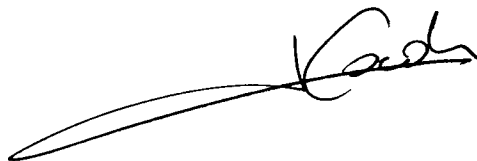
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 18 juin 2019

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Cadren', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Marie CADREN
Commissaire aux Comptes



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	16 778 909	7 532 602	9 246 307	8 820 947
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	321 055	139 161	181 893	179 580
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	106 102	98 000	8 101	5 788
FONDS COMMERCIAL (1)	173 791		173 791	173 791
IMMOBILISATIONS DIVERSES	41 161	41 161		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 322 670	7 393 441	1 929 228	1 588 057
TERRAINS	148 451	145 099	3 351	3 786
CONSTRUCTIONS	553 440	240 459	312 980	263 069
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 988 786	2 732 571	1 256 214	1 159 870
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	4 631 991	4 275 309	356 681	159 620
AVANCES ET ACOMPTES				1 710
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	7 135 184		7 135 184	7 053 309
PARTICIPATIONS	6 030 862		6 030 862	6 024 545
PRETS	21 903		21 903	53 035
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 082 419		1 082 419	975 728
ACTIF CIRCULANT	15 080 318	26 122	15 054 195	15 794 712
STOCKS ET EN-COURS	6 028 256		6 028 256	5 980 742
MARCHANDISES	6 028 256		6 028 256	5 980 742
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 799 343	26 122	1 773 220	1 004 133
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	132 208	26 122	106 086	295 031
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 667 134		1 667 134	709 102
CREANCES DIVERSES (3)	5 009 807		5 009 807	6 165 985
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	247 278		247 278	247 278
DISPONIBILITES	1 809 956		1 809 956	2 152 261
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	185 675		185 675	244 310
TOTAL GENERAL	31 859 228	7 558 725	24 300 502	24 615 660
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (3) Dont à plus d'un an			358 164	52 480



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	14 639 706	14 767 925
CAPITAL	100 300	100 300
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	30 855	30 855
RESERVES	12 842 247	12 842 247
RESERVE LEGALE	10 030	10 030
AUTRES RESERVES	12 832 217	12 832 217
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 666 304	1 793 096
PROVISIONS REGLEMENTEES		1 426
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	14 639 706	14 767 925
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	255 485	317 150
PROVISIONS POUR RISQUES	255 485	317 150
DETTES (1)	9 405 311	9 530 585
DETTES FINANCIERES (2)	1 443 872	1 315 348
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	921 789	685 589
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	522 083	629 758
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	96 572	126 259
DETTES D'EXPLOITATION	7 833 326	8 055 263
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 001 467	5 549 808
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 832 391	2 505 354
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	(533)	100
DETTES DIVERSES	31 540	33 714
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	19 676	25 987
AUTRES DETTES DIVERSES	11 863	7 726
TOTAL GENERAL	24 300 502	24 615 660
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	863 932 8 541 378	756 946 8 776 639
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Jean-Marie CADREFF
COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 48 45 77
Mail : jm.cadren@borcaudit.fr
N° SIREN : 401 402 751



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	72 327 830	69 694 802
VENTES DE MARCHANDISES	71 117 308	64 416 349
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	31 978	3 926 067
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	816 530	795 042
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	71 965 818	69 137 459
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	25 856	38 429
REPRISES SUR PROVISIONS	72 871	326 376
TRANSFERTS DE CHARGES	73 316	42 585
AUTRES PRODUITS	189 968	149 952
CHARGES D'EXPLOITATION	70 292 915	67 698 147
ACHATS DE MARCHANDISES	53 460 654	53 027 316
VARIATION DES STOCKS	2 490	307 463
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 175 451	124 318
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 890 752	5 606 453
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 213 111	1 138 833
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 270 248	5 251 757
CHARGES SOCIALES	1 740 822	1 715 167
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	385 635	287 258
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	26 122	72 871
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	42 915	140 000
AUTRES CHARGES	84 711	26 707
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 034 915	1 996 654
PRODUITS FINANCIERS	338 276	455 662
PARTICIPATIONS	299 697	436 386
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	6 760	146
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	31 818	11 507
REPRISES SUR PROVISIONS		7 622
CHARGES FINANCIERES	36 947	171 557
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	36 947	171 557
RESULTAT FINANCIER	301 329	284 104
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 336 244	2 280 759

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 58 65 77
Mail : jm.cadren@bordauidit.fr
N° SIREN : 491 433 781



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	198 605	190 761
SUR OPERATIONS DE GESTION	60 658	24 322
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	31 940	164 819
REPRISES SUR PROVISIONS	106 006	1 619
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 740	44 329
SUR OPERATIONS DE GESTION	147	21 626
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3	22 703
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 590	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	192 864	146 431
PARTICIPATION DES SALAIRES	382 136	307 396
IMPOTS SUR LES BENEFICES	480 668	326 699
BENEFICE NET COMPTABLE	1 666 304	1 793 096
<i>Total des produits</i>	<i>72 864 711</i>	<i>70 341 226</i>
<i>Total des charges</i>	<i>71 198 407</i>	<i>68 548 129</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	99 130	99 089
Produits financiers concernant les entreprises liées	325 588	436 386
Charges financières concernant les entreprises liées		1 244

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvois - 33300 BORDEAUX
Tél. : 05 56 58 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° BIREN : 401 450 741

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bail à construction contracté avec la SCI LACA est arrivé à échéance au 13 janvier 2019.

Les immobilisations correspondantes ont été sorties de l'actif pour une valeur d'origine de 1 790 233.97 € totalement amortie au 13 janvier 2019.

Un bail commercial a été conclu pour la suite.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel de transport :	8 ans
- Agencements des constructions :	5 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	8 à 10 ans
- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans		

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 030 actions de 10 euros.

Fonds commercial

*Fonds de commerce fusion	Fusion le 01/01/1990	76 225
*Fonds de commerce LE CARAT	Acquisition le 30/04/1999	97 567
		173 792

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	315 428	5 627		321 055
Immobilisations corporelles	10 771 542	729 083	2 177 955	9 322 670
Immobilisations financières - titres	6 024 545	6 320	3	6 030 862
Immobilisations financières - créances	1 028 764	116 843	41 285	1 104 322
	18 140 279	857 873	2 219 243	16 778 910

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 48 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 791

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	135 847	3 314		139 161
Immobilisations corporelles	9 183 484	387 913	2 177 957	7 393 441
	9 319 331	391 227 (*)	2 177 957	7 532 603
(*) Dont dotation :				
. linéaire		353 329		
. dégressive		32 309		
. exceptionnelle		5 590		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	1 427		1 427	
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	317 150	42 915	104 580	255 485
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	72 872	26 123	72 872	26 123
	391 448	69 038 (*)	178 878 (*)	281 608
(*) Dont :				
. exploitation		69 038	72 872	
. financier				
. exceptionnel			106 007	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 104 580

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à :

- un litige salarial pour 5 000 €,
- une provision pour charge des droits à réductions sur ventes octroyées aux clients sur l'exercice et non encore utilisées au 31 mars 2019, à hauteur de 35 800 €.
- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs.

La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 142 115 € (dotation de 140 000 € en N-1 et de 2 115 € en N).

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 142 115 €, issu du risque de restitution desdites ristournes.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 68 66 77
Mail : jm.cadren@bordeaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Biens pris en crédit-bail

IMMOBILIER

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	461 052
Dotation aux amortissements théoriques	92 210
Cumul des amortissements théoriques	348 883
Valeur nettes	112 169

Redevances

Afférentes à l'exercice	99 130
Cumulées	396 398
Restant à payer: . à mois d'un an	99 089
. de un à cinq ans	0
. à plus de cinq ans	0
. total	99 089

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	0
---	---

Créances : état des échéancesVALEUR BRUTE
FIN EXERCICEA UN AN
AU PLUSA PLUS
D'UN AN

Créances de l'actif immobilisé	1 104 322	358 164	746 158
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 799 343	1 799 343	
Créances diverses	5 009 807	5 009 807	
Charges constatées d'avance	185 676	185 676	
	8 099 149	7 352 991	746 158

Jean-Marie CADFFEN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvels - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 68 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 140	1 140		
Emprunts bancaires (1)	920 650	276 271	644 379	
Emprunts & dettes financières divers (2)	522 083	428 395	93 689	
Avances, acompte reçus sur commandes	96 572	96 572		
Dettes d'exploitation	7 833 326	7 707 461		125 865
Dettes diverses	31 540	31 540		
Produits constatés d'avance				
	9 405 311	8 541 379	738 067	125 865

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	1 140
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	500 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	263 260
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	2 322

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	54 953 830
- Jardinerie	3 174 828
- Station-service	13 837 160
	<hr/> 71 965 818

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	15
- Agents de maîtrise	20
- Employés	178
	<hr/> 213

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 461 463 791

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 271 312 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et de formation.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 241 322 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Remboursement TICFE	-	59 811
Cessions immobilisations corporelles	3	3 140
Remboursement d'une subvention (retour à meilleure fortune)	-	28 800
Amortissements dérogatoires	-	1 426
Reprise de provision d'un litige prud'homal	-	104 580
Divers	147	848
Amortissements exceptionnels pour mise au rebut	5 590	-
	5 740	198 605

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	125 865
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	256 271

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tel. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

382 136

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. HOLDING DE LA GRUPPE.
La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	518 995
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-38 327
	<u>480 668</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	23 526
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	44 867

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Certains des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) pour un montant global de 173 595 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	5 665 089	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 565 013	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 37.59 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 522 956 €

Entreprises liées

	S.A.R.L. LA DETENTE R.C.S. LIBOURNE 394 463 731	S.C.I. LACA R.C.S. LIBOURNE 314 977 091	S.A.S. HOLDING DE LA GROUPE R.C.S. LIBOURNE 828 434 670
Participations	7 622	4 764 069	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Clients et comptes rattachés	4 374	-	-
Créances diverses	36 681	3 334 708	1 550 059
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Produits de participation	-	299 697	-
Autres produits financiers	204	12 420	13 267
Charges financières	-	-	-

Jean-Marie CADRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
33, Allée Louvels - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 53 65 77
Mail : jm.cadre@bordaudit.fr
N° SIREN : 461 463 731

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.A.R.L. LA DETENTE R.C.S. LIBOURNE 394 463 731	S.C.I. LACA R.C.S. LIBOURNE 314 977 091
Capital	7 500	13 600
Capitaux propres autres que le capital	16 429	1 785 887
Quote-part du capital détenu	100%	99.88%
Valeur brute des titres détenus	7 622	4 476 069
Valeur nette des titres détenus	7 622	4 476 069
Prêts et avances consentis	36 681	199 518
Cautions & avals donnés	-	5 665 089
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	443 114	2 043 512
Résultat du dernier exercice clos	35 815	507 609
Dividendes encaissés	-	299 697

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. HOLDING DE LA GRUPPE

LIEU DIT LA GRUPPE

33 390 CARS

R.C.S. : LIBOURNE 394 463 731

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 58 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761